

**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA MURE CINEMA THEATRE
du mercredi 18 juin 2014 à 18h au Cinéma-Théâtre**

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Collège membres de droit

DELPUECH Nicole, GALVIN Charles, IDELON-RITON Marie-Christine, MARIE Françoise, MASNADA Nadège, REYNIER-POETE Patrick

Collège membres associés

BALLOT Patrick, MARCHAND Véronique, GILLIOT Marianne

Collège membres élus

AVEDIKIAN Michel, BURLAT Emmanuel, BURLAT Nathalie, DE LA FAYOLLE Bernard, LACROIX Michel, MATHERON Jean-Luc, MOSTACCHI Elisabeth, SCHIRR BONNANS Maylis, VETH LELIEVRE Catherine

Membres CA excusé(e)s : BARREL Bernard, EYMERY Jean-Pierre, EYRAUD Catherine,

Membres CA excusés avec pouvoir : BALLOT Violette, BENTEO Annie, DELAY Marie-Claude, MARCHIOL Fabrice

Elu commune présent : Mairie de Prunières

Elus du territoire excusés : COLOMB-BOUVARD André, MISTRAL Alain

Présence de GAIRAUD Justine, commissaire aux comptes (BDO Rhône-Alpes)

Présence en début d'Assemblée Générale

Adhérents : 42

Pouvoirs : 19

Membres de droits : 6

Nombre de bulletins de vote : 67

1 Rapport moral et d'orientation

Le président Michel Avédikian présente la soirée et le rapport moral.

Des personnes de la salle regrettent le départ de Nadège Masnada. Celle-ci présente ses meilleurs vœux à l'association.

Question d'un participant : quel est l'état d'avancement de l'aménagement du hall ?

Michel Avédikian répond que la question a déjà été évoquée l'an dernier. Le projet s'est retrouvé en attente du fait des élections.

Plusieurs tranches de travaux sont donc en cours : aménagement de la scène (installation d'un nouvel écran devant le rideau) en cours, devrait être finalisé d'ici le début de l'année 2015. Aménagement de l'accès au local résidence pratiquement terminé. Le réaménagement du hall est un projet plus lourd qui demandera plus de temps (pas d'échéance fixée).

Vote du rapport moral (67 votes) :

Rapport moral approuvé à l'unanimité

2 Approbation des comptes de l'année 2013 et rapport général du commissaire aux comptes

Jean-Luc Matheron : indique que beaucoup de temps a été passé sur les comptes.

Justine Gairaud (commissaire aux comptes) : présente les documents insérés dans le document de l'Assemblée Générale. Elle indique que « Les comptes sont réguliers et sincères ». Elle certifie les comptes votés lors du dernier Conseil d'Administration.

Jean-Luc Matheron : la bonne nouvelle est que le résultat de l'exercice est positif soit ~13k€.

La réalisation est proche du prévisionnel.

Les achats de spectacles ont été moins élevés que prévu.

En cinéma le prévisionnel prévoyait 143.402€ contre 142.844€ réalisés. Nous avons eu quelques frayeurs en début d'année mais la fin d'année a été bien meilleure avec 25% des recettes sur décembre (soit 5000 entrées en 4 semaines). En exemple le film « Belle et Sébastien » a fait plus de 1000 entrées.

En termes de subventions les engagements des financeurs suite à l'alerte de la Commissaire aux Comptes et au CA extraordinaire du 10 décembre 2013 ont été globalement tenus.

L'excédent au compte de résultat s'explique par le déblocage de 22k€ par la TSA (Taxe Spéciale Additionnelle géré par le CNC qui prélève une taxe de 10,72% sur chaque billet d'entrée). Les fonds ont été reversés sous forme de subvention d'investissement, pour des projets de modernisation de nos salles de cinéma. Les fonds des dossiers en suspens ont été débloqués en 2013.

Il a été décidé que l'excédent sera affecté aux fonds propres de l'association.

Question d'un participant : que représente la ligne « prestations de spectacles ?

Jean-Luc Matheron : pour des raisons comptables La Compagnie de la Mouche a payé des intermittents de spectacles.

Question d'un participant : est-ce que l'élargissement de la Communauté de Communes amènera un élargissement des subventions ?

Jean-Luc Matheron : l'intégration de 44 communes dans la nouvelle Communauté devrait permettre un accroissement de notre subvention.

Patrick Reynier Poète : actuellement la subvention de 95k€ de la CCM représente environ une part de 16€ par habitant. Les difficultés budgétaires de la CCMPCVV méritent d'attendre une stabilisation avant d'envisager d'autres perspectives. Notre engagement est de fournir au moins la même subvention pour 2014.

Nadège Masnada : nous avons mis en place un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) qui doit nous aider à mieux fonctionner et de mettre en place, notamment, une gestion sur du moyen terme. Dans le fonctionnement même du DLA nous aurons des pistes et suggestions de travail, mais l'association reste maîtresse de ses projets.

Question d'un participant : quel est la rémunération du consultant ?

Jean-Luc Matheron : cette rémunération est prise en charge par l'état pour l'aide au maintien de l'emploi dans les petites structures (soit 5k€ pour 5 demi-journées de travail du consultant).

Vote d'approbation des comptes 2013 (67 votes) :

Les comptes 2013 sont approuvés à l'unanimité.

3 Rapport d'activité

Présentation par Nadège Masnada, directrice (Cf le document de l'AG).

Evolution des entrées cinéma :

2013 → 24.498 entrées

2012 → 25.142 entrées

2011 → 28.527 entrées

2010 → 24.500 entrées

2009 → 19.699 entrées

28 séances scolaires

Evènements cinéma : festival Allons z'enfants, cinéma de Noël, séances matinale, coup de pouce

Spectacles

Soit 15 compagnies

25 représentations

4260 spectateurs

4 décentralisations/an

La subvention du Conseil Général pour les décentralisations est passée de 6k€ à 4k€, mais nous restons à 4 décentralisations (mais comment faire autant avec beaucoup moins ?).

10 séances scolaires.

Résidence

La résidence Ecran libre s'est terminée en juin. Pour l'année prochaine nous sommes en attente d'informations pour la mise en œuvre d'une résidence spectacle vivant (espoir d'une mise en place en 2015).

Ecole du Jeune Spectateur (EJS) : remerciements à Margot qui est en mission de service civique jusqu'à fin juillet.

Question d'un participant : le tarif des entrées Arts et Essais a-t-il une influence sur la fréquentation ?

Nadège Masnada : nous sommes attentifs aux prix du marché. Il n'y a pas d'augmentation prévue.

Concernant le dispositif 4€ pour les moins de 14 ans de la FNCF, nous avons estimé une perte prévisionnelle de 2500€ à 3000€. Nous ne nous sommes donc pas inscrits dans ce dispositif pour lequel les avis sont très partagés au niveau national. D'autres parts nous mettons en œuvre d'autres actions pour les jeunes (séances événementielles et coup de pouce).

Jean-Luc Matheron : il indique en tant qu'utilisateur du cinéma que les places sont entre 5 et 6€ au Club, Méliès et Nef pour 6€ à La Mure.

Patrick Reynier Poète : nous n'avons pas à rougir des chiffres annoncés compte tenu de notre bassin de 19.000 habitants. Le prix des entrées à 6€ est correct surtout si l'on tient compte du coût du transport.

Concernant le Communauté de Communes nous sommes en période difficile, nous devons équilibrer notre budget de fonctionnement.

Nous ferons tout pour défendre et soutenir La Mure Cinéma Théâtre.

Il remercie Nadège pour son travail.

Jean-Luc Matheron : il rappelle à l'assemblée que les séances scolaires sont ouvertes à tous.

Michel Avédikian rappelle la multiplicité des actions de La Mure Cinéma Théâtre.

Jean-Luc Matheron : l'organisme à sauver n'est pas La Mure Cinéma Théâtre mais la Culture.

4 Budget prévisionnel 2014

Nous prévoyons une encore meilleure gestion des spectacles.

Nadège Masnada : un équilibre est à trouver entre l'achat des spectacles et les coûts induits mais nous refusons de marchander les coûts de cession de spectacles.

Actuellement nous n'avons pas les moyens d'augmenter les salariés.

Nicolas Anastassiou (régisseur) : souhaite que l'association acquière de nouveaux matériels de régie.

Question d'un participant : à quoi correspond le montant de 300€ pour EDF ?

Réponse : correspond aux dépenses d'électricité de l'appartement

Question d'un participant : à quoi correspond la ligne Vizille programmation ?

Réponse : nous avons donné délégation sur une partie de la programmation cinéma au LCA de Vizille (Les Cinéma Associés), pour alléger notre travail et avoir accès à une meilleure programmation due au poids que représente LCA.

Jean-Luc Matheron : annonce qu'il n'exécutera pas ce budget ne renouvelant pas son mandat de trésorier.

Vote du budget prévisionnel 2014 (66 votes) :

Contre : 1

Abstention : 1

Budget prévisionnel 2014 approuvé à la majorité

Michel Avédikian : remercie Jean-Luc Matheron pour ses 4 années de travail.

5 Renouvellement du tiers sortant du collège des membres adhérents

4 membres sont sortants du collège des adhérents (élus pour 3 années) : Emmanuel Burlat, Nathalie Burlat, Michel Lacroix, Catherine Veth Lelièvre.

Ces 4 personnes se représentent.

Deux autres sièges sont valides.

Bernard Tourtet, Alain Delahaigue et Jacques Bouteillon se présentent à l'élection au collège des membres adhérents.

Soit 7 candidats pour 6 sièges à pourvoir.

Les nouveaux candidats se présentent à l'Assemblée.

Vote des membres adhérents au Conseil d'Administration (63 bulletins de vote) :

Emmanuel Burlat 55 voix

Catherine Veth Lelièvre 55 voix

Alain Delahaigue 52 voix

Michel Lacroix 52 voix

Nathalie Burlat 49 voix

Bernard Tourtet 39 voix

Jacques Bouteillon 19 voix

Jacques Bouteillon n'est pas élu par l'Assemblée Générale. Il est proposé à une cooptation au Conseil d'Administration en tant que membre sans droit de vote. Celui-ci accepte la cooptation qui devra être entérinée par le prochain Conseil d'Administration.

André Meilland-Rey se présente au collège des membres associés en tant que représentant de la salle Jean Magnat de La Motte Saint Martin. Sa candidature devra être agréée par le prochain Conseil d'Administration.

Suit le premier CA de la saison 2014-2015 au cours duquel le nouveau bureau sera élu.

Le secrétaire
Patrick BALLOT